

Code produit: 0171826

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2025 Version remplacée: 5.1.1, établi le: 18.10.2024 Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

einzA Rostschutzfarbe

UFI:

D3SC-31W6-S00Y-E4Q9

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

peintures décoratives

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

einzA Farben GmbH & Co KG

Junkersstraße 13 30179 Hannover

 N° de téléphone
 +49 (0)511 67490-0

 N° Fax
 +49 (0)511 67490-20

 e-mail
 info@einzA.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 3; H412 Flam. Liq. 3; H226

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.



Nom commercial: einzA Rostschutzfarbe

Code produit: 0171826

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2025 Version remplacée: 5.1.1, établi le: 18.10.2024 Région: FR

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser l'eau pulvérisée, la mousse résistant aux alcools, la poudre

chimique sèche ou le dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation

locale et nationale.

UFI:

D3SC-31W6-S00Y-E4Q9

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires			
	N° CAS / CE /	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration		%	
	Index / REACH					
1	sulfate de baryum,	naturel				
	7727-43-7	-	>=	25,00 - <	50,00	
	231-784-4					poids
	-					
	-					
2	hydrocarbures, C10	0-C13, n-alcanes, iso-alcanes, composés				
	cycliques, <2 % arc	omate				
	-	Asp. Tox. 1; H304	>=	10,00 - <	25,00	% en
	918-481-9	EUH066				poids
	-					
	01-2119457273-39					
3	oxyde de zinc					
	1314-13-2	Aquatic Acute 1; H400	>=	0,25 - <	2,50	% en
	215-222-5	Aquatic Chronic 1; H410				poids
	030-013-00-7					
	01-2119463881-32					

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
3	-	-	M = 1	M = 1

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin.

Après inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané



Nom commercial: einzA Rostschutzfarbe

Code produit: 0171826

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2025 Version remplacée: 5.1.1, établi le: 18.10.2024 Région: FR

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer abondamment la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, vapeur d'eau

Agent d'extinction non approprié

jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2); Produits de pyrolyse toxiques; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas respirer les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou les cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté



Code produit: 0171826

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2025 Version remplacée: 5.1.1, établi le: 18.10.2024 Région: FR

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ouautres sources d'ignition, et posséder un équipment électrique protégé. Le personnel doit porter des chaussures et des vêtements anti-statiques et le sol doit être réalisé en matériau conducteur. Eviter l'inhalation des poussières, vapeurs et aérosols lors de l'application du mélange. Le ponçage à sec, le découpage et / ou le soudage du film de peinture sèche peut donner lieu à de la poussière et / ou à des fumées dangereuses. Le ponçage / sablage humide doit être utilisé chaque fois que possible. Eviter l'inhalation des poussières de ponçage. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Toujours conserver le mélange dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Ne jamais utiliser de pression pour vider le conteneur: ce conteneur n'est pas un équipement supportant la mise sous pression. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	sulfate de baryum, naturel	7727-43-7		231-784-4		
	2006/15/EC					
	Barium (soluble compounds as Ba)					
	VLE (8h)	0,5	mg/m³			
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agen	ts chimiques	en France			
	Baryum (composés solubles),en Ba					
	VLE (8h)	0,5	mg/m³			
2	oxyde de zinc	1314-13-2		215-222-5		
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France					
	Zinc (oxyde de)					
	fumées					
	VLE (8h)	5	mg/m³			
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agen	ts chimiques	en France			
	Zinc (oxyde de)					
	poussières					
	VLE (8h)	10	mg/m³			

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC



Code produit: 0171826

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2025 Version remplacée: 5.1.1, établi le: 18.10.2024 Région: FR

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance			
	compartiment écologique	Туре	Valeur	
1	oxyde de zinc		1314-13-2	
			215-222-5	
	Eau	eau douce	17,9	μg/L
	concerne : Zn			
	Eau	eau marine	9	μg/L
	concerne : Zn			
	Eau	eau douce sédiment	182,8	mg/kg
	Eau	eau marine sédiment	201,9	mg/kg
	concerne : Zn, poids sec			
	sol	-	103,4	mg/kg
	concerne : Zn, poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires	-	124,5	μg/L
	(STP)			

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. Si ceci ne suffit pas à maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants inférieures aux valeurs limites d'exposition, une protection respiratoire appropriée doit être utilisée.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage, et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition. Application au rouleau/pinceau: Filtre A2. Pulvérisation: Filtre A2P2. (DIN EN 14387)

Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes de protection contre des projections de liquide. Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié En cas de contact à court terme / protection contre projections: caoutchouc nitrile

Epaisseur du matériel > 0,4 mm

Temps de passage > 120 min

Matériau approprié En cas de contact prolongé : caoutchouc nitrile

Enaisseur du matériel > 0.4 mm

Epaisseur du matériel > 0,4 mm Temps de passage > 480 min

Divers

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux hautes températures.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	
liquide	

Etat



Nom commercial: einzA Rostschutzfarbe

Code produit: 0171826

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2025 Version remplacée: 5.1.1, établi le: 18.10.2024 Région: FR

liquide			
Couleur			
Suivant le nom du produit			
Odeur de solvant			
рН			
Motif pour incication du pH manquante	substance/mélange	insolub	ole (dans l'eau)
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Valeur Substance de référence	> Mélange de solvant	120 s	°C
Point de fusion/point de congélation			
Donnée non disponible.			
Température de décomposition Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur		40	°C
Méthode	Closed Cup		
Température d'inflammation Valeur	>	200	°C
Substance de référence	Mélange de solvant		<u> </u>
Propriétés comburantes			
Non applicable			
Inflammabilité			
Non applicable			
Limites inférieure d'explosion Valeur	>	0,6	% en vol
Substance de référence	Mélange de solvant		70 011 001
Limites supérieure d'explosion			
Valeur Substance de référence	Mélange de solvant	7,5	% en vol
	Welange de Solvani	.5	
Pression de vapeur Valeur	<	100	hPa
Température de référence	NACL L	50	°C
Substance de référence	Mélange de solvant	S	
Densité de vapeur relative Donnée non disponible.			
Densité relative Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur Température de référence		1,20 20	g/cm³ °C
Méthode	DIN 51757	20	
Solubilité dans l'eau			
Remarque/s	non miscible		
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur N° Dénomination de la substance	log) N° C	1	N° CE
14 Denomination de la substance	IN C	40	N CE



Code produit: 0171826

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2025 Version remplacée: 5.1.1, établi le: 18.10.2024 Région: FR

1 hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso composés cycliques, <2 % aromate	-alcanes, -		918-481-9
log Pow	3,17	- 7,22	
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		

Viscosité cinématique						
Valeur	34 - 36	mPa*s				
Température de référence	20	°C				
Méthode	DIN EN 2431 (6 mm)					

Essai de séparation des dissolvants			
Valeur	<	3	%
Température de référence		20	°C

Caractéristiques des particules	
Donnée non disponible.	

9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart des agents oxydants et des matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxi	cité orale aiguë				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
1	hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, <2 % aromate		-		918-481-9
DL5	0	>		15000	mg/kg de poids corporel
Espèces Méthode Source Evaluation/Classement		rat OCDE 401 ECHA Compte tenu ne sont pas		lisponibles, le	es critères de classification
2	oxyde de zinc		1314-13-2		215-222-5
DL5	0	>		5000	mg/kg de poids corporel
Espe Méth Sou	node	rat OCDE 401 ECHA			·



Code produit: 0171826

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2025 Version remplacée: 5.1.1, établi le: 18.10.2024 Région: FR

Tox	Toxicité dermale aiguë						
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE		
1	oxyde de zinc		1314-13-2		215-222-5		
DL5	0	>		2000	mg/kg de poids corporel		
Esp	èces	rat					
Métl	node	OCDE 402					
Sou	rce	ECHA					

Toxi	Toxicité aiguë par inhalation							
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE				
1	oxyde de zinc	1314-13-2		215-222-5				
CL5	0	>	5,7	mg/l				
Duré	e d'exposition		4	h				
Etat	d'agrégation	Poussière/Brouillard						
Espèces		rat						
Méthode		OCDE 403						
Soul	rce	ECHA						

Corr	Corrosion cutanée/irritation cutanée							
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE					
1	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5					
Espé	èces	Human Skin Model						
Méth	node	OECD 431						
Source		ECHA						
Éval	uation	Non irritant						

Lési	Lésions oculaires graves/irritation oculaire						
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N° CE			
1	oxyde de zinc		1314-13-2	215-222-5			
Espé	èces	lapin					
Méth	node	OCDE 405					
Sour	rce	ECHA					
Éval	uation	Non irritant					

Sen	sibilisation respiratoire ou cutanée				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5		
Voie	d'exposition	Peau			
Espe	èces	Guinea pig			
Méth	node	OCDE 406			
Source		ECHA			
Évaluation		non sensibilisant			
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification			
		ne sont pas remplis.			

Muta	Mutagénicité sur les cellules germinales					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE			
1	hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-	alcanes, -	918-481-9			
	composés cycliques, <2 % aromate					
Турє	e d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des				
Espe	èces	S. typhimurium TA 1535, TA 1537, TA 98,	TA 100, TA 102			
Méthode		OECD 471				
Soul	rce	ECHA				
Eval	uation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification				
		ne sont pas remplis.				
Voie	d'exposition	orale				
Туре	e d'examen	In vivo mammalian somatic cell study: cytogenicity / erythrocyte				
		micronucleus				
Espé	èces	souris				
Méth	node	OECD 474				
Soul	rce	ECHA				



Code produit: 0171826

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2025 Version remplacée: 5.1.1, établi le: 18.10.2024 Région: FR

Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2 oxyde de zinc	1314-13-2 215-222-5		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction						
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE			
1	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5			
Sou	rce	ECHA				
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification				
		ne sont pas remplis.				

Can	Cancérogénicité						
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE				
1	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5				
Source		ECHA					
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification					
		ne sont pas remplis.					

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique Donnée non disponible.

Toxi	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N° CE		
1	hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso- composés cycliques, <2 % aromate	alcanes,	•	918-481-9		
Voie	d'exposition	orale				
NOA	NEL	>=	500	mg/kg bw/d		
Espe	èces	rat				
Méth	node	OECD 408				
Soul	rce	ECHA				
Eval	uation/Classement	Compte tenu	· ·	s, les critères de classification		

Donnée non disponible.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Danger par aspiration

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition professionnelle indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets néfastes pour les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent produire certains des effets ci-dessus par absorption cutanée. Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermites de contact non allergiques et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. L'ingestion peut provoquer des nausées, des diarrhées et des vomissements. Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets différés et immédiats et aussi les effets chroniques des composants pour l'exposition à court terme et à long terme par voie orale, cutanée ou par inhalation ainsi que par contact avec les yeux.

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)	
Donnée non disponible.	



Code produit: 0171826

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2025 Version remplacée: 5.1.1, établi le: 18.10.2024 Région: FR

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible

Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coe	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)							
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE			
1	hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes,		-		918-481-9			
	composés cycliques, <2 % aromate							
log F	Pow	3,17		- 7,22				
Méthode		QSAR						
Soul	rce	ECHA						

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB				
Nom du produit				
einzA Rostschutzfarbe				
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.			
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas			
	vPvB.			

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres	informations
--------	--------------

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchets 08 01 11*

déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommendation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Emballage



Nom commercial: einzA Rostschutzfarbe

Code produit: 0171826

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2025 Version remplacée: 5.1.1, établi le: 18.10.2024 Région: FR

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

 ADR/RID/ADN
 UN1263

 IMDG
 UN1263

 ICAO-TI / IATA
 UN1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN PEINTURES

IMDG PAINT
ICAO-TI / IATA Paint

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN - Classe Étiquette 3 Code de classification F1 Code de restriction en tunnels D/E N° d'identification de danger 30 **IMDG - Classe** 3 3 Étiquettes 3 ICAO-TI / IATA - Classe Étiquettes 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN III
IMDG III
ICAO-TI / IATA III

14.5 Dangers pour l'environnement

EmS F-E+S-E

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.



Code produit: 0171826

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2025 Version remplacée: 5.1.1, établi le: 18.10.2024 Région: FR

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX						
	Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) N° 3, 40 1907/2006 .					
le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.						
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°		
1	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	203-96	61-6 75		
2	2-méthyl-2,4-pentanediol	107-41-5	203-48	39-0 75		
3	carbonate de propylène	108-32-7	203-57	72-1 75		
4	trioxyde de difer	1309-37-1	215-16	58-2 7 5		

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des		
substances dangereuses		
Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	P5c	

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)				
Teneur en VOC	22,07	%		

Directive 2004/42/CE relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules

Valeur limite pour la teneur en COV, spécifiée à l'annexe II de la directive n° 2004/42/CE catégorie de produit: i, type: (Lb) à base de solvant = 500 g/l

teneur maximale en COV pour le produit prêt à l'emploi = < 500 g/l

Prescriptions nationales

Autres prescriptions nationales

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en vigueur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur. Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 653665